

La dernière version corrective du système CTAMO comprend non seulement des corrections de bogues, mais aussi plusieurs nouvelles fonctionnalités. La liste suivante présente les principales modifications pour les athlètes et les bureaux d'inscription.

## Tableau de bord

- Affiliation à un club

L'affiliation à un club de la SCS est désormais gérée dans le tableau de bord. Il est possible d'indiquer tous les clubs dont un sportif est membre. Lors de l'inscription à un tournoi TKAMO, le club doit être sélectionné dans la liste des affiliations de l'athlète.

Important : l'affiliation à un club est préremplie sur la base des résultats des six derniers mois. Veuillez vérifier que ces informations sont complètes et exactes.

- Inscription aux tournois CTAMO

La gestion des inscriptions et des désinscriptions aux tournois CTAMO est désormais regroupée sous l'onglet «Inscriptions». L'onglet «Compétition» disparaît donc pour chaque numéro de licence enregistré.

Pour chaque licence active, le bouton d'inscription ou de désinscription aux tournois CTAMO possibles s'affiche. Il est désormais également possible d'inscrire une licence tierce. Les données personnelles (adresse, téléphone, e-mail, affiliation à un club) sont alors regroupées avec les données du chien de la licence tierce et inscrites sur la liste des inscrits.

**Inscriptions** DE FR

Toutes les inscriptions possibles aux tournois CTAMO s'affichent. Pour les inscriptions avec une licence étrangère, il est possible de saisir le numéro de licence.

Compétitions		Statut
Équipe		
EOQ 2026		
91944 lvy		<a href="#">S'inscrire</a>
<input type="text" value="Veuillez sélectionner"/>		<a href="#">S'inscrire</a>
ASMV 2026		<a href="#">S'inscrire</a>

- Inscription aux compétitions

L'inscription aux compétitions doit toujours être effectuée en indiquant le numéro de licence et le nom d'appel du chien tels qu'ils figurent dans le tableau de bord. Cela est conforme au règlement actuel des compétitions. À l'avenir, le numéro de licence et le nom d'appel du chien seront vérifiés lors de la transmission des résultats. À partir de 2027, le système CTAMO n'acceptera plus que les transmissions de résultats contenant les données correctes

## Bureau d'inscription

- **Saisie des compétitions xLS**  
Pour chaque bureau d'inscription, il est désormais précisé si celui-ci gère des compétitions de type Agility, Obedience ou Mobility. De plus, pour chaque bureau d'inscription, il est indiqué au nom de quels clubs les compétitions peuvent être saisies. Les autres clubs sont enregistrés par le secrétariat conformément au Cahier des charges pour les organisateurs 2.1.2.
- **Vérification des licences**  
La vérification des licences a été étendue. Désormais, il est possible de vérifier non seulement la catégorie et la classe, mais aussi l'affiliation à un club et la concordance entre le numéro de licence et le nom d'usage. La vérification des licences est décrite dans le Cahier des charges pour les organisateurs.  
Cette fonctionnalité est disponible dès à présent. Jusqu'au 4e trimestre 2026, la vérification des licences acceptera l'ancien format de saisie.
- **Avis des résultats**  
Lors de l'avis des résultats, on vérifie désormais si les données sont formellement correctes conformément à la directive «Avis des résultats». La directive «Avis des résultats» reste inchangée.